



**RAQUETTES ET SKI
ENGELBERGER TAL (SUISSE)
SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 MARS 2001**

Siège social :
MAISON DES ASSOCIATIONS
34, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

Pour notre première sortie alpine du nouveau millénaire, notre Président Patrice nous a organisé un petit circuit en raquettes de toute beauté dans l'Oberland Bernois.

Pour les inconditionnels du ski, il est possible de monter avec un téléphérique et de skier sur les quelques pistes (5 au total) dans le coin du Berghaus.

PROGRAMME

Premier jour : Départ du village de OBERRICKENBACH (900 m) pour monter au Berghaus du Urnerstaffel (1 700m). Très belle montée régulière de 3 à 4 heures sans difficulté. Nuitée au Berghaus.

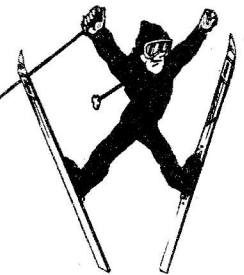
Deuxième jour : Montée au Chaiserstuel (2 400 m) - 700 m de montée sans difficulté (2 à 3 heures). Pour les "lèves-tards", il y aura la possibilité de randonner autour du Bannalpsee - descente environ 4 heures.

Observation : Samedi midi - repas tiré du sac
Pour dimanche midi, possibilité de se restaurer sur place sinon tiré du sac.

Equipement : vêtements de saison - une paire de bâtons de marche ou de ski et gêtres, sac de couchage ou drap sac. Prévoir des francs suisses.

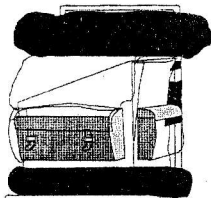
Difficulté : pas de difficulté, mais bonne condition physique en cas de neige.

Départ : samedi 3 mars 2001 à 6h30 heures devant la Maison des Associations
Retour : dimanche 4 mars en soirée.



Délai d'inscription : Merci de respecter la date du 27 février 2001

PRIX : comprenant le transport, la demi-pension, prêt des raquettes.



MEMBRE(S)	: 370,00 F
NON MEMBRE(S)	: 420,00 F
JEUNES - 16 ANS	: 300,00 F

Renseignements et inscription : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Patrice SCHMITT ☎ 03 88 96 64 60

✕-----

Sortie « ENGELBERG » - 3 et 4 mars 2001
Bulletin de participation à RENVoyer ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 27 février 2001

Nom : Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 370,00 F =
..... NON MEMBRE(S) à 420,00 F =
..... JEUNE(S) à 300,00 F =

Paiement defrancs effectué par (entourez votre choix) : Chèque Espèce